

12 Mode d'élaboration et scénario de programme

I. Mode d'élaboration d'un programme financier

Un programme financier peut être en principe élaboré à partir essentiellement de deux méthodes, soit par une approche pragmatique, soit par l'intermédiaire d'un modèle économétrique. Ces deux méthodes peuvent également être combinées. Cependant, dans la pratique, les programmes financiers sont élaborés le plus souvent par l'approche pragmatique.

1. Elaboration par l'approche pragmatique

L'approche pragmatique pour élaborer un programme financier comporte cinq *composantes*, présentées ci-après dans un ordre logique. Il est à noter que ces cinq composantes ne sont pas des étapes d'une chronologie et ne constituent pas une séquence, puisqu'elles sont mises en oeuvre en général *simultanément*. En effet, les problèmes économiques (cf. infra a.) sont souvent connus puisqu'ils ont été identifiés lors d'analyses de l'économie effectuées antérieurement. C'est donc parfois en fonction des financements disponibles (cf. infra e.) que l'on établira la vitesse d'ajustement et donc le degré et l'ampleur de mise en oeuvre par exemple des politiques budgétaires et monétaires (cf. infra c.).

a. Identification des problèmes économiques

Cette composante a été examinée dans les chapitres précédents. Si l'on veut déterminer les politiques à mettre en oeuvre, il convient de connaître au préalable la structure et l'évolution récente de l'économie en question. Il y a lieu de faire la distinction entre les problèmes *cycliques* qui sont de nature temporaire, et les problèmes *structurels* qui risquent de durer. Il faut identifier les

éléments qui sont hors du contrôle des autorités, c'est-à-dire qui sont *donnés* (tels que les prix de biens ou les taux d'intérêt sur le marché mondial) des éléments sur lesquels les *autorités peuvent agir* (tels que le déficit budgétaire ou le régime de change). Afin de déterminer quelle sera la situation économique future et la nature et l'ampleur des déséquilibres éventuels, on élabore un *scénario de référence*, c'est-à-dire une projection cohérente des quatre grands secteurs économiques (secteurs réel, extérieur, de finances publiques et monétaire) sous l'hypothèse de *politique économique inchangée*. Cette projection est effectuée pour la durée envisagée du programme (par exemple, pour une année) ainsi que pour un cadre à moyen terme (par exemple, pour une période de trois ans). Ce scénario passif, à politique inchangée, permet de mettre en valeur les problèmes économiques présents et potentiels, de déterminer si la situation économique est viable à moyen terme, et de dresser un *diagnostic* de la situation économique présente et future (cf. chapitre 11). Cette identification des problèmes économiques doit permettre de dégager les *types* de politiques économiques correctrices à mettre en oeuvre ainsi que leur *ampleur*.

b. Détermination des objectifs (le "quoi")

Les pouvoirs publics ont pour objectif général de leur politique économique le bien-être de la population. Cet objectif doit être traduit en termes de *croissance économique*, mesurée par le taux de croissance réel du PIB et par tête; de *taux d'inflation*, mesuré par le déflateur du PIB ou par l'indice des prix à la consommation; et de *situation extérieure* dont la viabilité peut être appréciée par la situation de la balance des paiements (par exemple, réduire le ratio du compte courant au PIB, ou rendre le solde global en termes absolus positif ou égal à un montant donné) ou par le niveau des réserves internationales officielles mesurées en termes de mois d'importation. Il est important de noter que dans le cadre d'un programme financier ces objectifs sont *quantifiés*.

Une fois quantifiés, ces objectifs doivent être testés pour s'assurer qu'ils sont *réalistes*, c'est-à-dire qu'ils pourront être effectivement atteints, et qu'ils sont *compatibles*. Premier exemple, le choix d'un taux de croissance économique pour une année donnée devra être apprécié en fonction des tendances passées, mais aussi en fonction des sources possibles de cette croissance (évolution de la valeur ajoutée par branche, en volume) et de l'équilibre macroéconomique entre emplois et ressources (évolution des composantes de la demande en volume). Deuxième exemple, le taux d'inflation, mesuré par le déflateur implicite du PIB, devra être testé en fonction des hypothèses d'évolution des indices de prix des composantes du PIB et devra aussi prendre en compte des hypothèses préliminaires sur l'évolution souhaitée du taux de change. Troisième exemple, un objectif de réduction du compte courant de la balance des paiements devra être testé en fonction des évolutions requises pour les composantes du compte courant. Il faut notamment tenir compte des variations du prix des exportations et des importations (qui sont en partie données et qui dépendent en partie des hypothèses d'évolution du taux de change) et des variations des exportations et importations en volume, ainsi que de l'évolution d'autres variables intérieures telles que la croissance économique et l'inflation. Si l'examen des objectifs révèle une absence de réalisme ou une incompatibilité, les objectifs devront être révisés et testés à nouveau.

c. *Elaboration des politiques requises (le "comment")*

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, il faut mettre en oeuvre des instruments de politique économique, qu'il s'agisse de politique de gestion de la demande (politiques budgétaire et monétaire), de politique de taux de change, de politiques de gestion de l'offre (politiques structurelles en matière de prix, commerciales, du marché du travail, . . .), de politique de gestion de la dette extérieure ou de politique de protection sociale. Il s'agit aussi de se préoccuper de la *cohérence* de ces politiques, et de *l'ampleur et du rythme de leur mise en oeuvre* (vitesse d'ajustement).

La *politique de finances publiques* comprend l'ensemble des mesures qui affectent les recettes, les dépenses, et le financement de l'Etat. Ceci comporte l'action non seulement sur les agrégats budgétaires (recettes, dépenses, déficit et financement) mais aussi sur la composition des recettes et des dépenses, ainsi que le système d'*incitations microéconomiques*

résultant de la structure du système fiscal et de subventions. La politique de finances publiques a donc des effets macroéconomiques sur la stabilisation à court terme et des effets structurels sur la croissance à plus long terme.

Au *niveau macroéconomique*, les dépenses de l'Etat représentent en général une part importante de la demande globale, et les recettes, notamment fiscales, une fraction importante du revenu national et influencent donc la manière dont le secteur privé utilise ses propres ressources. On a aussi noté le lien fréquemment observé entre déficit extérieur courant et déficit de finances publiques, sans qu'il y ait nécessairement relation de causalité (cf. chapitre 6). Les déficits de finances publiques peuvent être financés par des emprunts auprès du système bancaire (avec le risque que comporte cette création monétaire pour l'inflation et les comptes extérieurs); par des emprunts non bancaires (avec le risque d'éviction de l'investissement privé causé par l'impact sur les taux d'intérêt intérieurs); et par des emprunts extérieurs (avec le risque d'accumulation d'une dette extérieure et, ultérieurement, d'un service de la dette excessif).

Au *niveau structurel*, les réformes fiscales visent à procurer des recettes, réduire les distorsions des prix relatifs, assurer l'équité et la transparence. Elles sont en général axées sur l'élargissement de l'assiette de l'impôt, l'abaissement des taux d'imposition, la réduction des exonérations, et la simplification du système fiscal et de son administration. En matière de dépenses, les mesures doivent satisfaire les besoins d'ajustement en fonction des contraintes économiques, politiques et sociales, et peuvent conduire à un réexamen du rôle de l'Etat. Les réformes viseront en général à augmenter la productivité et mieux utiliser la capacité de production disponible, notamment en limitant la consommation publique, en privilégiant les dépenses sociales essentielles, en encourageant l'investissement public productif, en entretenant les équipements, en encourageant le recouvrement des coûts de certains services, et en limitant les subventions et l'emploi public. Elles viseront aussi à améliorer le processus de planification et de contrôle budgétaire (cf. chapitre 9).

La *politique monétaire* comporte une dimension conjoncturelle par son action directe ou indirecte sur la demande globale et une dimension structurelle par son action sur l'allocation des ressources. Dans sa dimension conjoncturelle—qui a souvent pour objectif la stabilisation en empêchant une trop forte hausse de la demande globale et une détérioration excessive des comptes extérieurs—la politique monétaire vise à assurer que l'accroissement de la masse monétaire est compatible avec les objectifs macroéconomiques

fixés en matière de croissance, d'inflation et de comptes extérieurs, et du désir des agents économiques de détenir de la liquidité. Pour atteindre ces objectifs, la politique monétaire se fixe des objectifs *intermédiaires*, en général des agrégats monétaires tels que la masse monétaire ou le crédit intérieur, ou certains prix tels que le taux d'intérêt ou le taux de change, qu'elle cherche à atteindre à l'aide d'*instruments*, directs ou indirects. Les autorités utilisent des instruments directs lorsqu'elles s'appuient sur leur pouvoir réglementaire pour imposer directement l'objectif intermédiaire à atteindre aux agents économiques (plafonds de crédit ou d'avoirs extérieurs nets, contrôle de taux d'intérêt). Les coûts des instruments directs en termes d'affectation des ressources (baisse de la concurrence, distorsions, désintermédiation financière) conduisent souvent les autorités à privilégier l'utilisation d'instruments indirects pour influencer le comportement des agents économiques (par l'intermédiaire du multiplicateur monétaire ou des contreparties de la masse monétaire). Le choix de l'objectif intermédiaire dépend largement du régime de taux de change. En régime de taux de change fixe, la masse monétaire dépend essentiellement de la demande de monnaie (les autorités intervenant sur la marché des changes pour maintenir la parité), alors qu'en régime de taux de change flexible, la masse monétaire dépend de l'offre de monnaie (cf. chapitre 10). Dans sa dimension structurelle, la politique monétaire cherchera d'une part à influencer la mobilisation de l'épargne, c'est-à-dire la façon dont les agents en surplus répartissent leur épargne entre actifs financiers et d'autres formes d'actifs tels que les biens durables, notamment par l'action sur les taux d'intérêt; et d'autre part à renforcer l'efficacité avec laquelle les banques allouent leurs ressources, qui sont essentiellement des ressources empruntées, aux emplois les plus rentables (notamment par la réglementation prudentielle et la supervision bancaire, et par le développement du système financier en général).

La *politique de taux de change* comporte le choix du régime de change et le choix du niveau du taux de change. Le premier choix, celui du régime de change, concerne d'abord celui de la convertibilité (ou de la non-convertibilité) de la monnaie, qui renforce le rôle des marchés dans l'allocation des ressources et réduit le coût des transactions du commerce extérieur. Le choix du régime de change concerne ensuite le choix entre un régime à taux de change fixe par rapport à une autre monnaie ou un panier de monnaies, un régime à taux de change flottant, ou, bien sûr, un régime intermédiaire. Dans un système de taux de change fixe, une variation de l'offre ou de la demande de devises se traduit par une modification

du solde global de la balance des paiements et donc du niveau des réserves, ce qui influence directement la masse monétaire. Un taux de change fixe équivaut à un "ancrage nominal" des prix sur les prix mondiaux, ce qui requiert la mise en oeuvre de politiques macroéconomiques crédibles, compatibles avec l'équilibre de la balance des paiements. Par contre, un taux de change flottant permet d'équilibrer l'offre et la demande de devises en faisant varier des taux plutôt que le niveau des réserves de change de la banque centrale. Ainsi, la monnaie centrale n'étant pas sensible aux mouvements de devises, la politique monétaire est plus isolée des perturbations extérieures (cf. chapitre 10).

Le deuxième choix concerne (sauf en cas de flottement pur) le choix du niveau du taux de change, dont la modification a un effet sur le volume et la structure de la demande globale et sur la structure de la production, et donc sur la balance des paiements (cf. chapitre 8). L'analyse de l'impact d'une modification du taux s'appuie souvent sur la distinction entre produits échangeables (ceux qui font l'objet du commerce international, tels que produits manufacturés, agricoles ou matières premières) et produits non échangeables (ceux qui sont échangés localement, tels la location de logements ou la fourniture de la plupart des services, notamment ceux fournis par les administrations publiques) car les prix respectifs de ces produits sont déterminés sur des marchés différents. Une dépréciation de la monnaie augmente le prix des produits échangeables en monnaie locale (le prix en devises est inchangé) et ces produits deviennent en termes relatifs plus chers que les produits non échangeables.¹ Les agents modifient leurs comportements et les exportations augmentent (elles sont devenues plus profitables) et les importations diminuent (elles sont devenues plus chères), améliorant ainsi le solde de la balance commerciale mesurée en devises. Afin d'éviter que la demande accrue de produits non échangeables ne se traduise par un rétablissement des prix relatifs d'avant la dépréciation, une politique de gestion de la demande restrictive devra être mise en oeuvre.

La *gestion de la dette extérieure* a pour objectifs à court terme de contribuer au maintien de la demande intérieure (compatible avec les objectifs macroéconomiques), et à moyen et long termes de permettre une croissance économique soutenue par le financement de dépenses productives (qui pourront à terme assurer le service de cette dette). La gestion du montant de la dette extérieure

¹Ceci vaut dans le cas d'un "petit" pays; dans le cas d'un "grand" pays, il faut aussi tenir compte, essentiellement, d'une éventuelle détérioration des termes de l'échange consécutif à l'augmentation du volume des exportations.

s'effectue en fonction de la capacité du pays à absorber ces flux de capitaux et de sa capacité à couvrir les charges futures qui en découlent (cf. chapitre 8). Une saine gestion de la dette suppose d'une façon générale que le produit marginal du capital investi soit supérieur aux taux d'intérêt des emprunts correspondants. Des crises de liquidité et de solvabilité peuvent être respectivement évitées si le service de la dette s'accroît moins vite que les exportations (amélioration du ratio du service de la dette) et si l'encours de la dette extérieure augmente moins vite que le PIB (amélioration du ratio de la dette). La gestion pratique de la dette implique notamment de maximiser les emprunts concessionnels, d'éviter la concentration des échéances, de ne pas emprunter à court terme pour investir à long terme, et d'emprunter dans des monnaies dont la composition est analogue à celle des monnaies des recettes d'exportation afin de minimiser les risques liés aux fluctuations à court terme du niveau des taux de change.

Les *autres politiques structurelles* sont conçues pour, à un niveau donné de demande globale, accroître l'incitation ou l'aptitude du secteur productif intérieur à offrir des biens et services. Les mesures de gestion de l'offre sont en général regroupées en deux catégories (non exclusives) : les mesures qui améliorent l'allocation des ressources et la productivité, et celles qui accroissent la capacité de production. La première catégorie de politiques structurelles a pour but d'accroître la production intérieure en améliorant l'efficacité avec laquelle la main-d'oeuvre, le capital et les autres ressources rares sont réparties entre emplois concurrents. Ces mesures cherchent à réduire les distorsions qui créent un écart entre prix et coûts marginaux sur les différents marchés, à savoir les marchés des biens et services, financiers, des changes et du travail. Les distorsions sur le marché des biens et services, en particulier, prennent la forme de contrôles de prix (directement, notamment dans le domaine agricole, ou indirectement par l'intermédiaire d'entreprises publiques), de restrictions à l'exportation ou à l'importation (interdictions, contingentements, licences), de subventions à la production ou à la consommation. Ces distorsions nécessitent la mise en oeuvre de politiques de déréglementation, de libéralisation des prix, éventuellement de privatisation d'entreprises publiques, ainsi que de libéralisation des politiques commerciales (échanges extérieurs). Les marchés financiers jouent un rôle clé dans la mobilisation de l'épargne et dans son affectation aux investissements les plus rentables. Les distorsions ici prennent notamment la forme de contrôles des taux créditeurs et débiteurs, de plafonds du crédit, d'allocations

sectorielles du crédit, et de bonifications d'intérêt. Ces distorsions peuvent aussi se traduire par des risques excessifs pris par les intermédiaires financiers, en particulier lorsqu'ils se trouvent en situation de détresse financière. Ces distorsions sont en général adressées dans le cadre de réformes financières. La réforme du marché des changes peut également s'avérer nécessaire quand le marché fait l'objet de restrictions et de contrôles (par exemple le rapatriement ou la cession obligatoire de devises) conduisant à une segmentation du marché, ce qui revient alors à taxer les exportations et à subventionner les importations. Le marché du travail, enfin, dont le prix est le salaire réel, joue un rôle important dans la répartition intérieure des facteurs de production et dans le maintien de la compétitivité extérieure. Les politiques visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail cherchent à supprimer les rigidités des salaires (indexation), et les rigidités à l'embauche et au licenciement, et à encourager la mobilité sectorielle et géographique de la main-d'oeuvre.

La deuxième catégorie de politiques structurelles a également pour but d'accroître la production intérieure, mais cette fois en augmentant les capacités de l'appareil productif. Ceci revient à mettre en place des politiques conduisant à une augmentation du taux d'investissement et de la qualité des investissements, et une augmentation de l'épargne notamment par une politique des taux d'intérêt réels positifs, le bon fonctionnement du marché financier et l'instauration et le maintien d'un climat de confiance et de stabilité dans ce marché.

Les *filets de protection sociale* sont en général mis en place pour éviter que les mesures d'ajustement ne nuisent aux couches sociales les plus défavorisées, c'est-à-dire les plus vulnérables. Les mesures d'ajustement peuvent comprimer le revenu réel disponible, augmenter certains prix notamment de produits de première nécessité, et entraîner le chômage du fait de la restructuration d'entreprises publiques ou de réforme de la fonction publique. L'instauration de filets de protection sociale se traduira par le ciblage d'aides sous forme financière directe ou de distribution gratuite ou subventionnée de produits alimentaires.

d. Projections macroéconomiques cohérentes

Sur la base des objectifs et des politiques que l'on envisage de mettre en oeuvre, on prépare des projections pour chacun des secteurs. Il est indispensable d'assurer la cohérence de ces projections sectorielles (cf. chapitre 11) :

- *cohérence comptable* : assurer la cohérence dans chaque secteur et entre les différents secteurs; par exemple entre le service de la dette publique extérieure dans les données de finances publiques et de la balance des paiements;
- *cohérence économique ou de comportement* : assurer des évolutions parallèles ou cohérentes entre certaines variables qui sont liées; par exemple entre le crédit au secteur privé, l'investissement privé et les importations de biens d'équipement;
- *cohérence entre objectifs et instruments de politique économique* : assurer qu'il y a adéquation entre les deux, notamment que l'ampleur et le rythme de mise en oeuvre des instruments sont suffisants pour atteindre les objectifs au cours de la période prévue.

Pour établir des projections macroéconomiques cohérentes, on procédera par *itération*, c'est-à-dire par approches ou approximations successives. Une projection initiale, par exemple du secteur réel comportant des objectifs de croissance du PIB réel, de l'inflation, et de la demande intérieure, se traduira par une première estimation résiduelle des exportations et des importations. Cette estimation devra être comparée à la demande d'importations qui est compatible avec le niveau projeté du PIB et des ajustements devront être effectués pour rendre ces estimations des importations compatibles. Ces projections serviront de base à la projection des autres secteurs, en particulier des finances publiques et monétaire. Ainsi, l'objectif de croissance du PIB et de l'inflation impliquent une croissance du crédit intérieur. Celui-ci devra être comparé avec le financement requis du déficit de finances publiques et le financement du secteur privé, et des ajustements seront nécessaires pour rendre cohérentes ces projections. Alternativement, on pourra réduire le déficit de finances publiques, ce qui pourra éventuellement se traduire par un resserrement du déficit extérieur, c'est-à-dire une modification des projections initiales des exportations et des importations.

Comme on le voit, ce processus donne lieu à des ajustements successifs des projections et peut conduire à des modifications des objectifs initiaux, et à la révision de l'utilisation des instruments de politique économique retenus ou à la mise en oeuvre de nouveaux instruments. Une fois que le processus aboutit à une projection macroéconomique globale cohérente pour une ou plusieurs années, on établit les *indicateurs* qui doivent permettre de suivre le programme (cf. infra, section II).

e. Utilisation de ressources financières du FMI

L'appel à des ressources financières extérieures permet, par arbitrage entre ajustement et financement, d'étaler dans le temps, c'est-à-dire d'atténuer, un ajustement requis par les déséquilibres économiques d'un pays durant une période donnée. Le FMI peut mettre à l'appui du programme ses propres ressources financières, et va agir en tant que catalyseur d'autres ressources financières extérieures.² Selon la nature des déséquilibres et des besoins de financement, il faut déterminer le type de facilité financière la plus appropriée, qu'il s'agisse d'*accord de confirmation*, de *Facilité d'ajustement structurel renforcée* (FASR), ou de toute autre forme de financement. Il faut préciser le montant des tirages (en général liés au montant de la quote-part du pays), et la fréquence des tirages (souvent déterminée par le type de facilité). Il faut identifier et quantifier les indicateurs pour le suivi du programme et les *critères de réalisation* dont le respect peut conditionner les tirages.

2. Elaboration à partir d'un modèle économétrique

En principe, il est possible d'élaborer un programme financier à partir d'un modèle économétrique. Cependant, la construction d'un modèle économétrique nécessite que l'on dispose non seulement de *données statistiques* adéquates, c'est-à-dire de séries suffisamment longues et fiables, mais aussi de suffisamment de *temps* dans le contexte opérationnel pour construire et mettre au point le modèle. La fiabilité du modèle devra être évaluée. Pour ce faire, il faudra que le modèle satisfasse un certain nombre de tests statistiques et qu'il fasse l'objet de simulations pour s'assurer que, tel qu'il est spécifié, il permet de suivre correctement l'évolution de l'économie pendant la période de projection. Si ces conditions sont remplies, le modèle pourra être utilisé pour élaborer un programme financier.

La méthode d'élaboration consistera à fixer des objectifs à atteindre pendant une période de temps donnée et à calculer, après avoir donné les valeurs prévues aux variables exogènes, les valeurs requises des instruments de la politique économique en résolvant le modèle ou en procédant à des simulations à partir de celui-ci. Les valeurs calculées des instruments de politique économique seront

²Il est à noter que des pays peuvent entreprendre, à titre de précaution, des programmes financiers approuvés par le FMI mais ne faisant pas appel à son assistance financière.

sujettes aux erreurs associés à ce type d'analyse, qui tiennent aux données statistiques utilisées, à la spécification du modèle, à la méthode d'estimation et à la prévision des variables exogènes. En outre, la stabilité des relations de comportement n'aura pas de valeur hors de la période d'observation. Ceci est d'autant plus vrai que les économies en développement subissent des changements structurels rapides. En tout état de cause, on fera appel au jugement pour décider de la valeur précise des instruments de la politique économique.

Il est possible de combiner la méthode d'élaboration d'un programme financier à partir d'un modèle économétrique et la méthode pragmatique (cf. supra 1.) en utilisant dans cette dernière des sous-modèles pour certains secteurs.

II. Suivi d'un programme financier

Pourquoi est-il nécessaire de suivre un programme?

Il est nécessaire de surveiller de près un programme financier pour s'assurer que le programme n'est pas en train de dévier des objectifs initiaux et donc, le cas échéant, pour renforcer les mesures existantes ou prendre des mesures supplémentaires, ou pour l'adapter à des circonstances ou situations économiques changeantes ou nouvelles. L'existence de techniques de suivi de programmes financiers est donc importante :

- pour le *pays en question*, car il permet au pays de suivre la mise en oeuvre effective du programme et il donne des assurances au dit pays sur les conditions et la date des tirages;
- pour le *FMI*, car il l'assure aussi de la mise en oeuvre effective du programme;
- pour, à la fois, *l'ensemble des pays membres et le FMI* car il préserve, en assurant la mise en oeuvre effective des mesures pour corriger les déséquilibres et donc à terme le remboursement des emprunts effectués, le caractère *cyclique* des ressources et le caractère coopératif du FMI (ce sont en effet ces mêmes ressources qui, à terme, une fois remboursées, seront mises à nouveau temporairement à la disposition d'autres pays membres).

Comment suit-on un programme?

Les techniques qui permettent de suivre un programme revêtent cinq formes :

- *Repères* : il s'agit d'indicateurs souvent *quantitatifs*, mensuels, trimestriels ou

semestriels, qui permettent de suivre l'évolution économique et financière du programme; il s'agit, par exemple, de plafonds sur le crédit net à l'Etat, le crédit à l'économie, les emprunts extérieurs, mais aussi sur la non-accumulation ou la désaccumulation des arriérés de paiements, ou plafonds sur les recettes fiscales. Il peut également s'agir d'indicateurs *qualitatifs* tels que la mise en oeuvre selon un calendrier spécifique de mesures structurelles dans le cadre d'une réforme fiscale ou douanière, une libéralisation des prix ou des échanges, une réforme d'entreprises publiques ou une réforme financière.

- *Critères de réalisation* : parmi les repères décrits ci-dessus certains peuvent conditionner les tirages futurs dans le cadre de certaines facilités : on les désigne sous le nom de *critères de réalisation*; par exemple, les tirages prévus pour chaque trimestre dans le cadre d'un accord de confirmation (chaque semestre dans le cadre de la FASR) ne peuvent être effectués qu'à condition (il s'agit là de *conditionnalité*) que les critères de réalisation (par exemple, les plafonds sur le crédit à l'Etat, le crédit à l'économie) soient effectivement respectés pour le trimestre précédant.
- *Mesures préalables* : il s'agit de mesures qui sont considérées comme ayant une importance critique pour la réalisation effective du programme, et qui doivent donc être prises *avant* le début de l'entrée en vigueur du programme; il s'agit, par exemple, de mesures concernant la politique des prix, la politique du taux de change, ou de mesures institutionnelles (concernant par exemple la commercialisation de produits agricoles). Il peut également s'agir de mesures qui étaient prévues dans le programme précédant et qui n'ont pas été mises en oeuvre comme prévu.
- *Revue* : presque tous les programmes prévoient des revues par des services du FMI, le plus souvent semi-annuelles, pour mieux suivre la mise en oeuvre des mesures, en particulier, structurelles. Le programme peut prévoir que ces revues conditionnent également les tirages du trimestre ou semestre suivant (accords de confirmation, FASR).
- *Suivi supplémentaire* : un programme peut prévoir dans certaines circonstances (par exemple si les données sont de qualité médiocre ou si elles sont transmises tardivement) qu'un écart entre les objectifs et leur réalisation entraîne automatiquement des consultations supplémentaires avec les services du FMI.

III. Exercice : Scénario de programme

Ce dernier exercice consiste à établir un programme financier pour la Tunisie

pour la période 1993–95, qui peut être résumé dans les pages ci-après (objectifs, politiques économiques et financières, suivi du programme, et tableaux.).

Programme financier pour la Tunisie, 1993–95 (à compléter)

1. Objectifs

a. Croissance économique

b. Inflation

c. Extérieur (compte courant/PIB, solde global, niveau des réserves)

2. Politiques économiques et financières

a. Politique de finances publiques

b. Politique monétaire

c. Politique de taux de change

d. Politique de la dette extérieure

e. Politiques structurelles

f. Filets de protection sociale

3. Suivi du programme

1. Repères

a. Qualitatifs

b. Quantitatifs

2. Critères de réalisation

a. Qualitatifs

b. Quantitatifs

Tableau 12.1.

Tunisie : Programme financier, principaux indicateurs économiques et financiers, 1990-95

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
	Programme financier					
	<i>(Variation annuelle en pourcentage; sauf indications contraires)</i>					
PIB réel	7,6	3,9	8,0			
Indice des prix à la consommation	6,5	7,8	5,5			
Déflateur du PIB	5,7	6,8	5,8			
Exportations, f.à.b. (en dinars)	11,0	11,0	4,0			
Importations, f.à.b. (en dinars)	16,6	-1,3	18,5			
Exportations (volume)	4,5	4,7	5,8			
Importations (volume)	9,6	-7,9	16,2			
Termes de l'échange	-0,4	-1,0	-3,7			
Taux de change effectif nominal	-4,6	-2,3	0,6			
Taux de change effectif réel	-2,7	1,0	2,0			
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	6,3	5,5	8,2			
Crédit net à l'administration centrale ¹	1,8	0,9	-2,1			
Crédit à l'économie ¹	10,1	10,6	16,6			
Vitesse de circulation (PIB/M2)	2,1	2,2	2,3			
	<i>(En pourcentage du PIB)</i>					
Investissement brut	26,4	23,3	27,3			
Épargne intérieure brute	19,1	18,4	20,4			
Épargne nationale brute	21,1	18,9	21,4			
Solde de la balance commerciale	-13,7	-9,0	-12,9			
Solde de la balance courante	-5,3	-4,4	-6,0			
Encours de la dette extérieure totale	54,2	54,3	51,4			
Recettes de l'administration centrale	29,9	28,7	28,9			
Dépenses courantes	26,1	26,0	25,1			
Dépenses d'équipement	8,0	8,4	6,4			
Déficit (-) de l'administration centrale (base ordonnancement)	-3,9	-5,4	-2,6			
	<i>(En millions de DTS; sauf indications contraires)</i>					
Solde global de la balance des paiements	-74,0	-48,0	83,0			
Réserves brutes (fin de période)	565,0	559,0	658,0			
Réserves (en mois d'importations, f.à.b.)	1,8	1,9	1,8			
Ratio du service de la dette ²	22,7	23,5	19,9			

Source : Base de données et estimations de l'Institut du FMI.

¹En pourcentage de la masse monétaire de début de période.²En pourcentage des recettes d'exportations de biens et services; commissions dues au FMI comprises.

Tableau 12.2.

Tunisie : Programme financier, flux économiques et financiers, 1993-95*(En millions de dinars)*

	1993				
	Comptes nationaux	Adm. publiques	Secteur privé	Secteur bancaire	Reste du monde
Revenu national disponible ¹					
Consommation finale					
Investissement brut					
Exportations (b. et s. n.f.) ²					
Importations (b. et s. n.f.) ²					
Services facteurs (net)					
Transferts (net)					
Solde des opérations non financières (= S - I)					
Prêts nets					
Financement extérieur					
Investissements directs					
Capitaux à moyen et long termes (net)					
Capitaux à court terme (net)					
Allègement de la dette					
Variation des avoirs extérieurs nets					
Financement intérieur					
Crédit intérieur					
Variation de la masse monétaire					
Financement non bancaire					
Autres postes					

¹Revenu national disponible = PIB + Services facteurs (net) + Transferts (net); on considère à titre de simplification que la consommation de capital fixe est nulle.

²B. et s.n.f. = biens et services non facteurs.

1994					1995				
Comptes nationaux	Adm. publiques	Secteur privé	Secteur bancaire	Reste du monde	Comptes nationaux	Adm. publiques	Secteur privé	Secteur bancaire	Reste du monde

Tableau 12.3.

Tunisie : Programme financier, ventilation sectorielle du PIB par origine, 1988-95*(En millions de dinars à prix constants de 1990; sauf indications contraires)*

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	
							Programme financier		
Secteur primaire	2.132,0	2.214,3	2.500,0	2.826,0	2.937,9				
Agriculture et pêche	1.175,0	1.243,0	1.587,0	1.820,0	1.925,6				
Industries extractives	93,3	100,0	93,3	93,4	92,4				
Hydrocarbures, électricité et eau	862,7	871,3	819,7	912,6	919,9				
Dont : Hydrocarbures	(711,7)	(716,2)	(655,8)	(743,3)	(741,2)				
Industries manufacturières	1.393,7	1.477,4	1.641,2	1.708,1	1.845,6				
Industries alimentaires	297,0	279,0	320,8	341,0	390,0				
Industries manufacturières hors industries alimentaires	1.096,7	1.198,4	1.320,4	1.367,1	1.455,6				
Matériaux de construction et verre	213,9	229,3	247,1	250,8	261,5				
Industries mécaniques et électriques	188,8	202,8	222,3	230,7	239,6				
Industries chimiques et du caoutchouc	94,4	98,0	102,5	105,5	110,6				
Textiles, vêtements et cuir	396,8	450,4	517,4	538,0	582,9				
Bois, papier et autres	202,8	217,9	231,1	242,1	261,0				
Bâtiments et travaux publics	418,5	468,2	540,0	545,5	592,4				
Services	4.757,8	4.886,1	5.047,8	5.047,4	5.555,7				
Transports et télécommunications	611,9	642,7	666,5	678,7	763,2				
Tourisme	448,1	435,5	432,0	304,0	468,0				
Commerce et autres services	2.486,8	2.547,9	2.641,3	2.696,7	2.899,5				
Services des administrations publiques	1.211,0	1.260,0	1.308,0	1.368,0	1.425,0				
PIB aux coûts des facteurs	8.701,0	9.046,0	9.729,0	10.127,0	10.931,6				
Impôts indirects moins subventions	1.145,0	1.167,0	1.261,0	1.287,0	1.396,0				
PIB aux prix du marché	9.846,0	10.213,0	10.990,0	11.414,0	12.327,6				
Pour mémoire :									
Déflateur du PIB (indice base 1990 = 100)	88,2	94,6	100,0	106,8	113,0				
croissance annuelle (en pourcentage)	...	7,2	5,7	6,8	5,8				
Indice des prix à la consommation (indice base 1990 = 100)	87,2	93,9	100,0	107,8	113,8				
croissance annuelle (en pourcentage)	...	7,7	6,5	7,8	5,5				
PIB nominal (en millions de dinars)	8.685	9.661	10.990	12.194	13.928				

Source : Base de données et estimations de l'Institut du FMI.

Tableau 12.4.

Tunisie : Programme financier, emplois et ressources du PIB, 1988-95

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
						Programme financier		
	<i>(En millions de dinars à prix courants)</i>							
Consommation	6.969,0	7.860,0	8.887,0	9.947,0	11.087,0			
Secteur privé ¹	5.970,0	6.703,0	7.642,2	8.503,2	9.496,7			
Administration centrale	999,0	1.157,0	1.244,8	1.443,8	1.590,3			
Formation brute de capital fixe	1.680,0	2.000,0	2.515,0	2.727,0	3.492,4			
Secteur privé ¹	1.232,0	1.597,0	2.016,6	2.030,0	2.932,4			
Administration centrale	448,0	403,0	498,4	697,0	560,0			
Variation des stocks	5,0	182,0	381,3	109,5	314,1			
Demande intérieure	8.654,0	10.042,0	11.783,3	12.783,5	14.893,5			
Excédent (+) / Déficit (-) en ressources	31,0	-381,0	-793,3	-589,5	-965,5			
Exportation de biens et services non facteurs	3.639,0	4.254,0	4.591,9	4.710,9	5.291,4			
Importation de biens et services non facteurs	3.608,0	4.634,0	5.385,2	5.300,4	6.256,9			
PIB aux prix du marché	8.685,0	9.661,0	10.990,0	12.194,0	13.928,0			
Revenu net des facteurs provenant de l'étranger	52,0	66,0	213,1	54,2	136,2			
PNB aux prix du marché	8.737,0	9.727,0	11.203,1	12.248,2	14.064,2			
	<i>(En pourcentage du PIB)</i>							
Pour mémoire :								
Investissement brut	19,4	22,6	26,4	23,3	27,3			
Épargne intérieure brute	19,8	18,6	19,1	18,4	20,4			
Épargne nationale brute	20,4	19,3	21,1	18,9	21,4			
Déséquilibre épargne-investissement	1,0	-3,3	-5,3	-4,4	-6,0			
Secteur privé	0,8	-1,8	-4,8	-1,3	-5,9			
Administration centrale	0,1	-1,4	-0,5	-3,1	-0,1			

Source : Base de données et estimations de l'Institut du FMI.

¹Comprend tous les agents économiques autres que l'administration centrale.

Tableau 12.5.

Tunisie : Programme financier, balance des paiements 1988-95¹

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
						Programme financier		
	<i>(En millions de dinars)</i>							
Balance commerciale	-941	-1.152	-1.501	-1.101	-1.801			
Exportations, f.à.b.	2.055	2.782	3.089	3.429	3.566			
Energie	331	555	534	490	538			
Hors énergie	1.724	2.227	2.555	2.940	3.028			
Importations, f.à.b.	-2.996	-3.935	-4.590	-4.530	-5.367			
Energie	-210	-361	-428	-366	-397			
Hors énergie	-2.786	-3.573	-4.162	-4.164	-4.970			
Services et transferts (net)	1.024	838	921	565	972			
Services non facteurs	972	773	708	511	836			
Dont : recettes touristiques	(1.086)	(881)	(828)	(633)	(933)			
Services facteurs et transferts	52	66	213	54	136			
Dont : paiements d'intérêts	(-353)	(-392)	(-371)	(-372)	(-399)			
envois de fonds								
des travailleurs	(467)	(464)	(525)	(528)	(559)			
Solde des transactions courantes	83	-315	-580	-535	-830			
Capitaux	257	389	491	474	933			
Dons	52	71	71	30	60			
Investissements directs (net)	95	137	163	152	400			
Dont : gazoduc et installations								
de Miskar	(...)	(...)	(...)	(...)	(202)			
Emprunts à moyen et long termes	50	134	192	229	280			
Décaissements	628	861	931	1.007	1.064			
Amortissement	-579	-728	-739	-778	-783			
Capitaux à court terme et erreurs et omissions	61	49	67	65	193			
Balance globale	340	75	-88	-61	103			
Variation des réserves nettes								
(augmentation-)	-340	-75	88	61	-103			
Utilisation nette des crédits du Fonds	17	0	-98	71	39			
Achats	17	0	0	197	65			
Rachats	0	0	-98	-126	-26			
Autres avoirs nets (augmentation-)	-357	-75	185	-10	-142			
	<i>(Unités indiquées)</i>							
Pour mémoire :								
Taux de change ¹ :								
Dinar/DTS	1,1527	1,2168	1,1916	1,2650	1,2456			
DTS/Dinar	0,8675	0,8218	0,8392	0,7905	0,8028			
Dinar/\$E.U.	0,8578	0,9493	0,8784	0,9246	0,8844			
\$E.U./Dinar	1,1658	1,0534	1,1384	1,0815	1,1307			

Source : Base de données et estimations de l'Institut.

¹Moyenne de la période.

Tableau 12.6.

Tunisie : Programme financier, opérations financières de l'administration centrale, 1988-95¹

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
	Programme financier							
	<i>(En millions de dinars)</i>							
Recettes et dons	2.743,6	3.071,1	3.356,3	3.523,9	4.085,3			
Recettes	2.713,2	2.927,9	3.286,2	3.491,4	4.031,2			
Recettes fiscales	2.002,9	2.257,8	2.551,4	2.874,6	3.294,0			
Taxe sur le commerce extérieur	730,6	816,8	888,5	954,5	1.111,9			
Autres	1.272,3	1.441,0	1.662,9	1.920,1	2.182,1			
Recettes non fiscales	710,3	670,1	734,8	616,8	737,2			
Secteur pétrolier	388,3	393,9	392,9	254,4	296,0			
Autres	322,0	276,2	341,9	362,4	441,2			
Dons	30,4	143,2	70,1	32,5	54,1			
Dépenses et prêts nets	3.130,2	3.482,8	3.787,0	4.178,7	4.445,0			
Dépenses	3.057,9	3.418,1	3.743,3	4.202,3	4.381,3			
Dépenses courantes	2.255,6	2.693,3	2.862,9	3.176,1	3.490,4			
Traitements et salaires	833,7	949,7	1.013,5	1.158,1	1.301,8			
Biens et services	165,4	207,5	231,3	285,7	288,5			
Paiements d'intérêts	278,1	316,7	341,3	416,1	435,4			
Dettes extérieures	213,9	239,1	249,0	258,0	247,3			
Dettes intérieures	64,2	77,6	92,3	158,1	188,1			
Subventions et transferts ²	978,4	1.219,4	1.276,7	1.316,2	1.464,7			
Dont : subventions à la consommation	(231,0)	(346,3)	(300,0)	(272,0)	(255,0)			
Dépenses d'équipement	802,3	724,8	880,4	1.026,2	890,9			
Investissement direct	448,5	403,2	497,6	697,3	559,9			
Transferts en capital et prises de participation	353,8	321,6	382,8	328,9	331,0			
Prêts nets	72,3	64,7	43,8	-23,6	63,7			
Déficit global	-386,6	-411,7	-430,8	-654,8	-359,7			
Financement	386,6	411,7	430,8	654,8	359,7			
Extérieur	140,4	117,7	75,0	319,2	22,4			
Tirages	466,8	520,9	538,0	799,4	579,0			
Budgétaires	263,8	310,9	283,4	374,9	319,2			
Extrabudgétaires	203,0	210,0	254,6	424,5	259,8			
Amortissement	-326,4	-403,2	-463,0	-480,2	-556,6			
Intérieur	246,2	294,0	355,8	335,6	337,3			
Banques	-44,0	45,0	85,0	45,0	-113,7			
Divers ³	290,2	249,0	270,8	290,6	451,0			
	<i>(En pourcentage du PIB)</i>							
Pour mémoire :								
Recettes et dons	31,6	31,8	30,5	28,9	29,3			
Recettes fiscales	23,1	23,4	23,2	23,6	23,7			
Dons	0,3	1,4	0,6	0,2	0,4			
Dépenses et prêts nets	36,0	36,1	34,5	34,3	31,9			
Déficit, dons compris	-4,5	-4,3	-3,9	-5,4	-2,6			
Déficit, dons exclus	-4,8	-5,7	-4,6	-5,6	-3,0			
PIB nominal (en milliards de dinars)	8.685	9.661	10.990	12.194	13.928			

Source : Base de données et estimations de l'Institut du FMI.

¹Comprend les budgets de fonctionnement et d'équipement, les fonds spéciaux, le Fonds de concours, les opérations extrabudgétaires financées sur ressources extérieures, les opérations nettes du Trésor et celles des caisses de sécurité sociale. Les données sont conformes avec la présentation des statistiques de finances publiques du FMI.

²Y compris les transferts liés aux secteurs de la santé et de l'éducation, à la sécurité sociale, et aux subventions à la consommation.

³Y compris les fonds en route et les erreurs et omissions.

Tableau 12.7.

Tunisie : Programme financier, situation monétaire, 1988-95

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
	Programme financier							
<i>(En millions de dinars; fin de période)</i>								
Avoirs extérieurs nets	542	668	612	526	547			
Avoirs extérieurs	...	1.254	1.138	1.193	1.382			
Engagements extérieurs	...	-586	-526	-667	-835			
Crédit intérieur	5.188	5.563	6.143	6.741	7.539			
Crédit à l'Etat	677	722	808	853	739			
Banque centrale	-70	-85	-55	-68	47			
Banques créatrices de monnaie	652	715	762	793	535			
Contrepartie des dépôts aux CCP	95	92	100	128	157			
Crédit à l'économie	4.512	4.841	5.335	5.888	6.800			
Banque centrale	13	31	34	41	39			
Banques créatrices de monnaie	4.499	4.810	5.301	5.847	6.760			
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	4.422	4.910	5.220	5.507	5.957			
Monnaie	2.460	2.527	2.649	2.640	2.835			
Circulation fiduciaire	800	875	1.005	1.104	1.156			
Dépôts à vue	1.660	1.652	1.644	1.536	1.679			
Institutions financières	...	37	11	12	14			
Entreprises non financières et ménages	...	1.615	1.633	1.524	1.665			
Quasi-monnaie	1.962	2.383	2.571	2.867	3.122			
Institutions financières	...	73	108	100	97			
Entreprises non financières et ménages	...	2.310	2.463	2.767	3.024			
Dépôts à long terme	226	254	321	351	388			
Autres postes nets	1.082	1.067	1.214	1.410	1.741			
Ressources spéciales	...	664	734	806	848			
Comptes de capital	...	574	640	759	939			
Autres	...	-172	-160	-155	-46			
<i>(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie et quasi-monnaie en début de période)</i>								
Avoirs extérieurs (net)	9,8	2,8	-1,1	-1,6	0,4			
Crédit intérieur	15,8	8,5	11,8	11,5	14,5			
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	9,2	11,0	6,3	5,5	8,2			
Dépôts à long terme	6,0	0,6	1,4	0,6	0,7			
Autres postes (net)	0,5	-0,3	3,0	3,8	6,0			
<i>(Variation annuelle en pourcentage; sauf indications contraires)</i>								
Pour mémoire :								
PIB nominal	8,6	11,2	13,8	11,0	14,2			
PIB réel	0,1	3,7	7,6	3,9	8,0			
Déflateur du PIB	8,5	7,2	5,7	6,8	5,8			
Indice des prix à la consommation	7,2	7,7	6,5	7,8	5,5			
Vitesse de la circulation monétaire (PIB/M2)	2,0	2,0	2,1	2,2	2,3			
Multiplicateur monétaire (M2/Base monétaire)	4,0	3,6	4,6	4,4	4,4			

Source : Base de données et estimations de l'Institut FMI.